

Compte tenu des jours fériés de 2018, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous l'organisation à retenir du service de collecte des bacs auprès des usagers.

Nous vous rappelons que lorsqu'il y a un jour férié en semaine, la collecte du jour férié est décalé au jour suivant jusqu'au samedi.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir communiquer ces informations à vos habitants :

- le lundi 1^{er} janvier, nouvel an, férié, la collecte du lundi aura lieu le mardi 2 janvier et décale ainsi de suite les autres collectes jusqu'au samedi 6 janvier 2018,
- le lundi 2 avril, lundi de Pâque, férié, la collecte du lundi aura lieu le mardi 3 avril et décale ainsi de suite les autres collectes jusqu'au samedi 7 avril 2018,
- le mardi 1^{er} mai, fête du travail, férié, la collecte du mardi aura lieu le mercredi 2 mai et décale ainsi de suite les autres collectes jusqu'au samedi 5 mai 2018,
- le mardi 8 mai, armistice de 1945, bien que férié, la collecte des bacs ordures ménagères (bacs couvercles gris et vert) et emballages ménagers (bacs couvercle jaune et bleu) sera réalisée le mardi 8 mai donc attention pas de décalage,
- le jeudi 10 mai, Ascension, férié, la collecte du jeudi aura lieu le vendredi 11 mai et décale ainsi de suite les autres collectes jusqu'au samedi 12 mai 2018,
- le mercredi 15 août, Assomption, férié, la collecte du mercredi aura lieu le jeudi 16 août et décale ainsi de suite les autres collectes jusqu'au samedi 18 août 2018,
- le jeudi 1^{er} novembre, Toussaint, férié, la collecte du jeudi aura lieu le vendredi 2 novembre et décale ainsi de suite les autres collectes jusqu'au samedi 3 novembre 2018,
- le mardi 25 décembre, Noël, férié, la collecte du mardi aura lieu le mercredi 26 décembre et décale ainsi de suite les autres collectes jusqu'au samedi 29 décembre 2018.

Nous attirons votre attention sur 2 points :

- le lundi de pentecôte (21 mai 2018) est travaillé par tous les agents du SICTOM.
La collecte sera bien réalisée ce lundi et donc aucun autres jours de la semaine ne seront décalés.
- le mardi 8 mai 2018 (jour férié) sera travaillé par les agents de collecte, la collecte est décalée seulement à partir du jeudi 10 mai qui est férié et non travaillé.